

# Les entreprises ont besoin d'actionnaires de long terme

LE POINT DE VUE D'HENRI LACHMANN

Depuis plusieurs années, nous sommes quelques chefs d'entreprise à militer contre la dictature court-termiste des marchés financiers. Ce combat n'a jamais été autant d'actualité.

La première édition du prix de la relation actionnaires remis ce soir par « Les Echos » et « Investir-Le Journal des finances », en partenariat avec Mazars, est pour moi une excellente occasion de rappeler l'impératif d'un actionariat stable et de long terme pour les entreprises. J'en profite pour saluer cette initiative, particulièrement utile en ces temps de crise financière et qui participe à la promotion du rôle véritable de l'actionnaire, pourtant si souvent et injustement décrié. Comme les clients, les collaborateurs, les fournisseurs, l'actionnaire est un partenaire vital pour l'entreprise. Il lui confie son épargne, il est en droit d'en attendre un retour sur investissement. Mais celui-ci ne peut pas se construire en un trimestre ou en un semestre.

C'est à travers une vision de moyen et long terme que la relation entre l'entreprise et ses actionnaires doit se bâtir. Les entreprises ne doivent pas se laisser imposer la dictature court-termiste des marchés financiers, dont l'horizon n'est absolument pas celui des entreprises. En effet, la durée de détention moyenne des actions du CAC 40 est inférieure à six mois. Or l'entreprise a besoin de stabilité, pas d'instabilité, et d'investisseurs de long terme qui accompagnent l'entreprise dans le temps. Certes, les résultats semestriels sont de vrais rendez-vous avec les actionnaires, mais ils doivent être placés dans une perspective durable, car ils sont le fruit d'une stratégie mise en place sur plusieurs années.

La définition de cette stratégie et la capacité de résister à la pression court-termiste des marchés financiers sont de la responsabilité des dirigeants d'entreprise. Ils doivent résister à la financiarisation de l'économie et à celle des entreprises devenues beaucoup trop importante. Les conseils d'administration ont également un rôle à jouer et une responsabilité dans ce domaine. Ils doivent supporter et même protéger les dirigeants dans leur volonté de construire, dans la durée, le développement de leur entreprise, car la performance de celle-ci ne peut pas être uniquement mesurée en termes financiers.

Je considère que tous les acteurs qui sont concernés dans le financement

**La durée de détention moyenne des actions du CAC 40 est inférieure à six mois. Or l'entreprise a besoin de stabilité et d'investisseurs de long terme qui l'accompagnent dans le temps.**

des entreprises doivent jouer un rôle dans la promotion d'un actionariat stable et fidèle. De tels actionnaires sont la meilleure garantie de l'indépendance pour l'entreprise, à condition qu'ils cultivent une exigence de performance. C'est aussi la base indispensable aux financements bancaires.

La France a une grande et belle tradition de promotion de grandes entreprises devenues pour bon nombre d'entre elles des leaders mondiaux. Ces entreprises ont besoin de l'épargne durable des actionnaires pour continuer à croître sur le long terme. Ce type d'actionariat stable doit être favorisé, y compris au travers d'incitations fiscales. De même, si les entreprises ont besoin d'actionnaires de long terme, ceux-ci doivent être exigeants vis-à-vis des groupes dans lesquels ils investissent. Ils sont en droit d'attendre une vision stratégique claire, une transparence concernant les comptes de leur entreprise et la rémunération de leurs dirigeants.

Aujourd'hui, la situation macroéconomique, qui conduit, semaine après semaine, au resserrement du crédit bancaire, va faire des actionnaires un partenaire et un acteur vital pour l'entreprise. Pour les grandes, comme pour les PME, qui ont un besoin essentiel de financements de long terme pour pouvoir croître. Il faut donc favo-

riser l'actionariat sous toutes ses formes, individuel, institutionnel, mais aussi salarié, afin de créer une symbiose entre les objectifs de l'entreprise et les collaborateurs. Bref, il faut construire une relation d'« affectio societatis » avec les actionnaires de long terme afin d'éviter qu'ils ne deviennent une espèce en voie de disparition.

Les pouvoirs publics doivent avoir conscience qu'il est impératif d'accompagner ce type d'actionariat plutôt que de le freiner par de nouvelles taxes. De leur côté, les entreprises doivent porter une attention particulière dans leur communication et leur relation avec leurs actionnaires en partageant avec eux leur stratégie et leur ambition. On ne peut pas faire de capitalisme sans capital et sans actionnaires stables.

C'est pourquoi je suis heureux de présider un jury prestigieux pour remettre un prix qui symbolise et qui prime des entreprises qui ont su construire une relation forte, durable, donc un lien avec leurs actionnaires, une relation stable et de long terme. C'est un combat qui me tient particulièrement à cœur et que tous les entrepreneurs devraient mener.

Henri Lachmann est président du conseil de surveillance de Schneider Electric